PROTOCOLE No 56
DE LA 52e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE DE LA TELECABINE DE VERCORIN SA

Vendredi 10 octobre 2025 à 19h00
à la salle polyvalente de Vercorin

La Présidente, ***Mme Anne-Laure Vaudan,*** souhaite la bienvenue à tous les actionnaires.
Elle relève la présence des autorités de la Commune de Chalais, Mme ***Sylvie Masserey Anselin*** présidente, ainsi que M. le conseiller ***Olivier Chanson,*** ainsi que celle de ses prédécesseurs, ***MM. Daniel*** et ***Dominique Perruchoud***.
Elle salue la présence des représentants des sociétés partenaires des remontées mécaniques d'Anniviers, M. Pascal Bourquin, directeur de Remontées Mécaniques de Grimentz-Zinal SA et Mme Patricia Chardon Kaufmann et M. Maxime Fournier, respectivement présidente et directeur de Funiculaire St-Luc-Chandolin SA.
Enfin, elle excuse l'absence de M. Kilian Siggen, président de TCV et conseiller communal et de toutes les personnes qui se sont excusées auprès de l'administration de la société.
L'ordre du jour de la séance a été publié au Bulletin Officiel du Canton du Valais et envoyé individuellement à chaque actionnaire. Il est porté à la connaissance de l'assemblée qu'il n'a pas subi de modification par rapport à la convocation personnelle que chaque actionnaire a reçue.
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et l'assemblée peut donc délibérer sur l'ensemble des points prévus.

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2024
3. Rapport de gestion de l'exercice 2024-2025
4. Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025
5. Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan
6. Rapport de l'organe de révision
7. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
8. Nominations statutaires
9. Divers

1. Contrôle des présences

247 actionnaires sont présents ou représentés correspondant à 17'846 actions sur un total de 25'286 actions ./. 814 actions propres au 10 octobre 2025, à savoir :

- Actions de type A 7'828 sur 10'458
- Actions de type B 10'018 sur 14'828 ./. 814 actions propres

L'Assemblée est valablement constituée et la majorité absolue est atteinte avec 8'924 voix.

- La Présidente désigne ***MM. Brice Christen*** et ***Fabien Perruchoud*** en qualité de scrutateurs et ***M. Arthur Clivaz*** est nommé secrétaire.
- L'assemblée convient que les délibérations se feront à main levée, conformément aux statuts.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

2. Procès-verbal no. 55 de l'assemblée du 20 septembre 2024

Chaque actionnaire a reçu ce document avec la convocation à l'assemblée de ce jour.
La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de gestion de l'exercice 2024-2025

La présidente précise en préambule à son intervention que le rapport de gestion et la présentation qui sert de support à l'assemblée sont tous les deux disponibles sur le site internet www.vercorin.ch/Entreprises.

Mot de la Présidente (retranscrit complètement ci-dessous)

L'exercice écoulé restera marqué par une fréquentation record, portée par une croissance soutenue en hiver. Cette performance confirme l'attractivité de notre domaine skiable et illustre le travail collectif accompli pour offrir une expérience de qualité à nos hôtes.
La fréquentation progresse, la situation financière demeure saine, mais la prudence reste de mise. Les investissements significatifs dans les remontées mécaniques et dans le réseau d'enneigement réalisés ces dernières années ont doté la société d'une base solide pour l'avenir. En revanche, les remboursements en cours restreignent, pour l'heure, des projets d'envergure.
Le Conseil d'administration s'appuie sur plusieurs commissions thématiques, qui ont pour rôle d'accompagner la réflexion stratégique et de soutenir la Direction dans ses actions.
La Commission Expérience Client a poursuivi ses travaux, en associant l'ensemble des parties prenantes. Les résultats de l'étude menée auprès des visiteurs ont permis d'engager un processus d'amélioration continue, avec déjà plusieurs mesures concrètes mises en œuvre pour enrichir l'expérience vécue par nos clients. En parallèle, la révision du Masterplan, pilotée par la Commune, avance afin de définir les grandes orientations de développement de la destination, auxquelles TVSA contribue activement.
La Commission Restauration, récemment constituée, a entamé ses réflexions sur l'évolution du restaurant du Crêt. L'objectif est d'identifier des pistes d'amélioration afin de renforcer encore la qualité de l'accueil et du service proposés à notre clientèle.
La Commission Actions a relancé la dynamique de vente des actions. Cette démarche, essentielle pour renforcer nos moyens financiers, vise à soutenir les projets en cours et à préparer ceux de demain. Le potentiel de réalisation reste important, et la mobilisation de l'actionnariat constitue un axe de travail prioritaire.
En parallèle, une analyse financière approfondie est en cours afin de déterminer de manière réaliste ce que nous pouvons entreprendre à court et moyen terme. Elle permettra de fixer le niveau d'ambition que nous pouvons assumer et donnera une orientation claire aux initiatives de développement, qu'il s'agisse d'améliorer l'expérience client, de développer de nouvelles infrastructures ou de soutenir les investissements futurs.
La Commission Ressources Humaines est restée active tout au long de l'année. En collaboration étroite avec la Direction, elle accompagne le développement stratégique du facteur humain, véritable pilier de la réussite de notre entreprise. Car ce sont bien nos équipes qui font la différence au quotidien : je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à notre Directeur, Arthur Clivaz, ainsi qu'à l'ensemble de nos collaborateurs. Leur professionnalisme, leur engagement et leur sens de l'accueil sont les véritables piliers de notre réussite collective.
Je remercie également nos partenaires et nos actionnaires, dont le soutien fidèle est indispensable pour construire ensemble l'avenir de TVSA.

Rapport des commissions du CA

La Présidente passe ensuite la parole respectivement à M. Nicolas Pralong qui présente les travaux de la Commission Actions, M. Jean-Claude Fischer, ceux de la commission RH, M. Georges Perruchoud ceux de la commission Restauration, puis détaille elle-même ceux de la Commission Expérience Client.

La présidente présente ensuite l'organigramme opérationnel de la société et quelques chiffres clefs en lien avec la fréquentation du domaine skiable, puis passe ensuite la parole à M. Arthur Clivaz pour la présentation du rapport d'activité et des comptes 2024-2025.

Ce dernier détaille l'évolution des fréquentations été et hiver depuis 2013, ainsi que quelques chiffres clefs en lien avec l'exploitation.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2024-2025

En préambule à l'analyse des comptes, le directeur présente l'évolution des recettes, des charges et de la rentabilité de l'exploitation depuis 5 ans

Il décrit ensuite les 5 points marquants de l'exercice :

1. L'évolution réjouissante du chiffre d'affaires
2. La ré-intégration dans VTSA et TCV de leur personnel propre avec l'impact sur les postes Prestations aux partenaires et Charges de personnel
3. L'impact des coûts de l'électricité sur l'exercice complet
4. L'évolution des frais d'entretien avec l'augmentation des jours d'exploitation en été et le télésiège de Tracui
5. L'amortissement extraordinaire réalisé à la suite du remplacement d'une dameuse accidentée qui n'était pas totalement amortie, ce qui est la principale cause de la perte enregistrée sur l'exercice

Exploitation

L'évolution des recettes est détaillée avec pour le Transport la répartition entre Magic Pass et autres forfaits, ainsi qu'entre Eté et Hiver et pour la Restauration, la répartition des recettes entre établissements.
Au final, l'exercice se conclut sur un chiffre d'affaires global de CHF 6'775'079, un Cash-Flow de CHF 852'393 et une perte nette de CHF 221'429

Bilan

Le total des actifs se monte à CHF 29'747'860 et est formé à plus de 97% par les actifs immobilisés dont la composition est détaillée dans le rapport de gestion.
Au passif, les fonds étrangers s'élèvent à CHF 18'681'110, soit une baisse de CHF 800'000 en chiffres ronds et le total des fonds propres atteint CHF 11'066'750, soit 37% du total du bilan.

5. Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Compte tenu de la perte enregistrée, il est proposé de procéder à son seul report à compte à nouveau.

6. Rapport de l'organe de révision

M. Robin Bruttin, représentant de ***FIVA Audit SA***, donne connaissance du rapport de révision, confirme la remarque liée à l'acquisition d'actions propres faites en 2022 puisque la situation n'a que peu évolué.
Il relève l'excellente tenue des comptes et la qualité du rapport de gestion, propose d'approuver les comptes tels que présentés et remercie le Conseil d'administration pour la confiance témoignée à Fiva Audit SA.

7. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables

Au vote, les comptes sont approuvés malgré 2 abstentions représentant 5 actions ; les autres objets, à savoir le rapport de gestion et la proposition relative à l'emploi du résultat sont acceptés à l'unanimité.
A l'unanimité également, les actionnaires acceptent aussi de donner décharge aux organes responsables.

8. Nominations statutaires

Conseil d'administration

La Présidente remercie Mme Martine Perruchoud Hofstaedter et M. Georges Perruchoud qui ont annoncé leur démission après respectivement 8 et 7 années de présence au sein du Conseil d'administration.

Pour les remplacer, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale les candidatures de MM. Olivier Chanson et M. Denis Wicki.

Aucune autre proposition n'émanant de la salle, les deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Organe de révision

Le Conseil d'Administration propose de renouveler pour un exercice le mandat donné l'an dernier à FIVA Audit SA.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Divers

En ouverture des Divers, la Présidente passe la parole à Mme Sylvie Masserey Anselin, Présidente de la Commune pour une présentation du projet de route de déviation (RC 43) qui a fait l'objet d'une séance publique. A l'issue de sa présentation, elle remercie particulièrement Mme Vaudan mais aussi l'ensemble des administrateurs, collaborateurs et partenaires pour leur collaboration et implication dans la bonne marche de la société. Elle répond ensuite à une question sur la ré-ouverture de la route de Itravers qui devrait avoir lieu, sauf nouvel événement exceptionnel, au printemps 2026.
Mme Anne-Laure Vaudan présente ensuite les collaborateurs qui ont plus de 10 ans de fidélité à l'entreprise, car le Conseil d'administration a souhaité les mettre en valeur. Un cadeau leur sera remis à l'issue de la saison d'hiver 2025/2026.
Plusieurs questions sont ensuite posées par M. Raphael Weisskopf qui ont trait aux sujets suivants :

1. Rénovation de la terrasse du Crêt
 - Quel est l'état d'avancement du projet de rénovation ?
 - Quelles sont les perspectives de calendrier et de financement ?

M. Georges Perruchoud répond que des tests sont prévus cette année afin d'améliorer la fluidité et diminuer les temps d'attente dans le self, mais que les travaux structurels dont la rénovation de la terrasse devront attendre.

2. Affectation des bénéfices des restaurants
 - Comment sont actuellement répartis l'attribution des bénéfices générés par les deux restaurants que sont l'Etable à Sigeroulaz et le self du Crêt du Midi ?
 - Quelle part est réinvestie dans les infrastructures de restauration en tant que telle et quel part est investie dans l'exploitation générale (par ex.: achat d'une dameuse)

La Présidente répond qu'il n'y a pas d'utilisation sectorielle des bénéfices, car actuellement le cash-flow généré est utilisé pour amortir les dettes. Par contre une commission est en cours pour analyser les possibilités et apporter à court terme de légères modifications sans un impact financier trop élevé. A moyen terme, des travaux plus conséquents devront être entrepris au Crêt et nécessiteront des moyens plus conséquents.

3. Orientation stratégique du Conseil d'administration
 - Après deux années de mandat, quelle orientation stratégique le CA envisage-t-il pour les prochaines saisons ?
 - Comment la société des RMA compte-t-elle pérenniser l'attractivité du domaine auprès des clients déjà existants et auprès des résidents secondaires ? Y aura-t-il un développement supplémentaire de l'offre VTT ? Ou autre ?

La Présidente précise que le Masterplan touristique est en cours de révision au niveau communal et qu'elle devrait aboutir en 2026. TVSA se basera sur ce document afin de redéfinir sa stratégie. Cependant, à ce jour les axes de développement stratégiques sont les suivants :

1) Au niveau du domaine skiable et en conformité avec le plan directeur actuel et à venir :
 a. Téléski de liaison entre Lavioz – Piste du fond
 b. Réaménagement de la piste d'arrivée en parallèle à la construction de la RC 43
 c. A plus long terme, réalisation de la liaison avec Grimentz-Zinal
 d. Rénovation du restaurant du Crêt du Midi
2) Développement multi-saison avec un potentiel de développement pour la saison été – automne en s'appuyant sur les activités vélo/VTT, parapente et randonnée
3) Stabilisation financière et recherche de liquidités. Après les investissements importants réalisés (télécabine et télésiège + réseau d'enneigement), il s'ensuite une phase de consolidation der la situation financière.

M. Chanson ajoute que l'attractivité du MAGIC PASS permet d'augmenter à ce jour encore la fréquentation toute saison, année après année (+45% en 7 ans).

4. Vision du CA à l'horizon 2032 une fois que l'effet MP se sera essoufflé ?

La Présidente répond qu'à ce jour les ventes 2025 de MAGIC PASS sont passées de 180'000 unités l'année dernière à plus de 313'000 à ce jour. Certes ça passe par un élargissement du nombre de stations, mais à ce jour nous ne voyons pas de signaux d'essoufflement
La liaison avec Grimentz reste toujours un projet à long terme (plus attractif, plus de monde) qui doit nous améliorer le standing de notre domaine skiable.
Par ailleurs, au niveau de l'évolution des conditions météorologiques, Vercorin reste bien placé

Il n'y pas d'autre intervention sous les divers et la Présidente Anne-Laure Vaudan clôt l'assemblée en remerciant tous les actionnaires pour leur participation active.

Il est 20.35.

Le Président	Le secrétaire
Anne-Laure Vaudan	***Arthur Clivaz***

Vercorin, octobre 2025